



# Conditions Générales d'Utilisation (CGU), applicables aux Fournisseurs d'Informations.

## PRÉAMBULE

L'Office de Tourisme de Sète, l'Agence de Développement Touristique de l'Hérault (aussi dénommés « *Hérault Tourisme* ») et le Comité Régional du Tourisme Occitanie ont pour mission de promouvoir le tourisme et à cette fin, de favoriser la diffusion d'informations touristiques relatives à leur territoire de compétence.

Depuis 2008, Hérault Tourisme et l'Office de Tourisme de Sète sont associés dans le cadre du Système d'Information Touristique de l'Hérault (dénommé « *SIT34* »), lui-même intégré au niveau régional dans le SIT1, entité qui regroupe les différents Systèmes d'Information Touristique des départements (SIT).

Les Systèmes d'Information Touristique sont des bases de données touristiques. Elles recensent les hébergements, les activités et loisirs, les sites à visiter, les restaurants, les produits du terroir et dégustations, les fêtes et manifestations, les commerces et services, les patrimoines, les itinéraires, les associations et d'autres organismes et contacts liés aux activités touristiques.

Le SIT1 et le SIT34 chacun à leur niveau, désignent également le réseau d'acteurs qui contribuent à la collecte et à la mise en valeur de l'information, l'exploitant de multiples manières.

Ils permettent de répondre à toutes les demandes d'information touristique du grand public et des professionnels, en amont comme pendant le séjour. Ils permettent également une observation de l'offre (statistique). Ils sont aussi la source de nombreuses éditions papier et numérique, de sites internet et applications mobiles.

***A partir de 2018 toutes les données recueillies par ce réseau seront intégrée au sein de la plateforme nationale DATAtourisme, dont le rôle est de diffuser en accès libre et gratuit l'ensemble des données touristiques françaises (principe de l'Open Data tel que défini par la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 dite « Pour une République numérique »).***

C'est donc un atout commercial que d'y être référencé, à condition de tenir à jour ses informations. Ce référencement est gratuit.

Ce document vous présente tout ce que vous devez savoir sur ce fonctionnement; il souhaite répondre à vos questions et vous permettre d'utiliser au mieux ce puissant dispositif.

## I. OBJET DES CGU

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après dénommées « **CGU** ») s'appliquent à toute personne œuvrant en lien avec l'économie touristique et qui apporte des informations dans le SIT34/SITI (ci-après dénommée « **Fournisseur d'informations** »).

Les CGU définissent les procédures, règles, droits et obligations que doit suivre chaque Fournisseur d'Informations.

## II. ACCEPTATION DES CGU

En acceptant les CGU, chaque Fournisseur d'informations accepte l'intégration (par saisie, ou implémentation) au sein du réseau OT de Sète/SIT34/SITI, de ses informations, ses données à caractère personnel et ses contenus. Ces éléments sont mis à disposition du réseau OT de Sète/SIT34/SITI et/ou diffusés à des utilisateurs extérieurs à ce réseau, à titre gratuit. Ils sont également susceptibles d'être diffusés sur tous les supports et pour tous les modes d'exploitation (internet, CD-Rom, brochures, autres) par toute personne qui accède à ce réseau.

Le Fournisseur d'informations accepte que les informations qu'il fournit dans le cadre du réseau OT de Sète/SIT34/SITI puissent être réutilisées conformément à l'article des CGU relatif à la diffusion des informations.

## III. COORDINATION DU RÉSEAU

Au niveau départemental, Hérault Tourisme coordonne le SIT34/SITI. À ce titre, il est le responsable du dispositif. Vous pouvez lui adresser vos demandes à l'adresse suivante : [sit34@herault-tourisme.com](mailto:sit34@herault-tourisme.com).

L'Office de Tourisme de Sète, est membre du réseau SIT34/SITI, il participe à l'animation, à la saisie et au contrôle des contenus du SIT34/SITI. Il dispose d'un référent SIT34/SITI chargé de coordonner les actions à son niveau et de veiller au bon fonctionnement de l'outil.

## IV. TRAITEMENT DES INFORMATIONS PAR LE RÉSEAU

Directement ou indirectement, l'Office de Tourisme de Sète dispose de moyens lui permettant d'interroger le Fournisseur d'informations via :

Un questionnaire de collecte d'information, communiqué par voie électronique (pour les fournisseurs d'information n'ayant pas d'adresse électronique cette collecte peut se faire par voie papier et/ou par envoi postal). Une fois le questionnaire rempli par le Fournisseur d'informations ; l'Office de Tourisme saisit les réponses dans le SIT34/SITI.

Les informations sont toutes librement fournies par le Fournisseur d'informations. À ce titre, il est seul et entier responsable de leur qualité et complétude. Le Réseau OT de Sète/SIT34/SITI se réserve le droit de choisir les modalités de diffusion de ces informations, notamment vers le grand public, selon leurs qualité et complétude et les règles de publication qui leurs sont propres.

Le Fournisseur d'informations est tenu d'actualiser, de mettre et tenir à jour les informations qu'il fournit au Réseau OT de Sète/SIT34/SITI. L'Office de Tourisme prête attention à ces mises à jour. Toute offre mise à jour doit, à minima, être actualisée de ses dates d'ouverture, tarifs et coordonnées pour l'année en cours et pour l'année suivante à partir du mois de septembre. Toute offre ne contenant pas ces mises à jour est susceptible de ne pas ou ne plus être diffusée vers le grand public.

Tout en tenant compte des volontés du Fournisseur d'informations, l'Office de Tourisme, autant que les Membres du Réseau SIT34/SITI sont susceptibles d'adapter chaque descriptif commercial en fonction des situations pour des raisons de choix éditoriaux et pour répondre à différents besoins, notamment en matière de référencement sur internet. Les dites modifications peuvent autant être de forme que de fond, partielles ou totales.

Le Fournisseur d'informations peut à tout moment en discuter avec l'Office de Tourisme qui est son relai au sein du réseau

Les membres du réseau se réservent le droit de contacter le Fournisseur d'informations et/ou d'apporter directement des modifications à toute offre présentant des erreurs de forme. Ceci concerne notamment l'orthographe, la qualité rédactionnelle des descriptifs commerciaux, les données de géolocalisation et la traduction des informations.

L'Office de Tourisme et les Membres du Réseau SIT34/SITI sont susceptibles d'ajouter à toute offre du Fournisseur d'informations une iconographie réalisée par leurs soins, notamment des photos et des vidéos. Ce dernier peut à tout moment en discuter avec l'Office de Tourisme.

Pour des raisons de traitement informatique et de mise à disposition liés aux fonctionnalités des bases de données du SIT34/SITI, les informations communiquées sont susceptibles d'adaptations techniques. Ceci concerne notamment :

- La diffusion sur supports physiques ou numériques dans un but de promotion du tourisme
- La réalisation d'enquêtes concernant le tourisme.

Pour des raisons techniques, des délais de latence sont envisageables entre le moment de saisie des informations et leur mise en ligne.

## V. DIFFUSION DES INFORMATIONS

### a. Principes de libre diffusion des informations

Les informations saisies dans le SIT34/SITI comprennent les coordonnées personnelles et nom des Fournisseurs d'informations. Ces éléments sont considérés comme des données personnelles et sont exclusivement destinés aux Membres du Réseau. Tout autre élément est susceptible de diffusion publique, notamment la raison sociale du Fournisseur d'informations qui peut-être dans certain cas son nom.

Les informations émanant du SIT34/SITI sont destinées à promouvoir et développer, auprès de tous, le tourisme dans l'Hérault. En conséquence, ces informations, via DataTourisme et le Réseau SIT34/SITI, sont mises à disposition des professionnels du tourisme, du grand public (touristes, internautes, etc.) et des partenaires institutionnels ou privés.

De même, elles sont majoritairement susceptibles d'être réutilisées par toute personne ou organisme qui en fait la demande auprès d'un Membre du Réseau.

### b. Diffusion sur les supports des Membres du Réseau

Chaque Fournisseur d'informations autorise tous les Membres du Réseau SIT34/SITI à diffuser librement et gratuitement ses informations sur tous les supports qu'ils réalisent, quels qu'en soit les formats. Ceci concerne notamment :

- brochures papier,
- sites et applications mobiles.

Selon les besoins, les Membres du réseau SIT34/SITI se réservent le droit d'opérer des sélections éditoriales des données, notamment en fonction de la complétude et de la mise à jour des informations fournies.

### c. Diffusion sur les supports des partenaires du Réseau

Au même titre que les Membres du Réseau SIT34/SITI, les partenaires du Réseau SIT34/SITI sont autorisés par chaque Fournisseur d'informations à diffuser les informations qu'ils ont fournies. Ceci concerne notamment la diffusion d'informations de manière et à titre gratuit.

En aucun cas, les dits partenaires ne sont autorisés à solliciter les Fournisseurs d'informations pour demander ou exiger une rémunération à leur profit pour toute diffusion d'informations. Les Fournisseurs d'informations ne peuvent être sollicités que pour la vente de services complémentaires ou annexes non pris en charge dans le cadre du SIT34/SITI.

Les modalités de diffusion desdites informations sont encadrées par les Membres du réseau SIT34/SITI pour garantir leur qualité de diffusion, la prise en compte de leurs mises à jour et la totale gratuité de la diffusion.

Les partenaires du Réseau SIT34/SITI ne sont en aucun cas autorisés à commercialiser directement toute information émanant du SIT34/SITI. Cependant, ils sont en droit de commercialiser des bases de données, des supports et/ou des services contenant, entre autres, de telles informations.

Chaque partenaire du Réseau SIT34/SITI est seul responsable de l'utilisation autant que de la diffusion qu'il fait des informations issues du SIT34/SITI. Le Réseau SIT34/SITI autant que Hérault Tourisme ne peuvent en aucun cas être tenus, seuls ou solidairement, responsables desdites réutilisations, tant totales que partielles.

### d. Refus de diffusion vers le grand public des informations

Tout Fournisseur d'informations qui ne souhaite pas que les informations qu'il renseigne à destination du Réseau SIT34/SITI soient réutilisées vers le grand public doit le signaler clairement (voir contact mail « point III » ci-avant).

Il peut aussi choisir de n'être diffusé que sur les supports des Membres du Réseau SIT34/SITI et non sur ceux des partenaires du Réseau SIT34/SITI.

Dans le cas contraire et hormis les données à caractère personnel, la totalité des informations est susceptible d'être réutilisée par toute personne ayant accès au SIT34/SITI.

## VI. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le Fournisseur d'informations accepte la diffusion des données à caractère personnel le concernant dans les limites ci-dessous stipulées.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, toutes les données présentes dans le SIT34/SITI identifiées comme étant à caractère personnel font l'objet de restrictions concernant leur diffusion et leur mise à disposition. Relativement à de telles données, chaque personne concernée dispose d'un droit d'accès, d'opposition de traitement, de rectification et de suppression pour motifs légitimes. Ces droits peuvent être exercés en s'adressant à l'Office de Tourisme de Sète et au membre ou partenaire du réseau concerné.

La durée de conservation des données à caractère personnel collectées est strictement limitée à leurs finalités de collecte. La durée de conservation desdites données n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées et traitées. Lesdites données sont régulièrement mises à jour.

## VII. ENGAGEMENTS DU RÉSEAU SIT34/SITI

Lors de toute modification d'informations, les Membres du Réseau ne sont pas autorisés à les dénaturer et/ou à les altérer.

À tout moment, le Fournisseur d'informations peut demander à son Office de Tourisme ou procéder par ses propres moyens à :

- la mise à jour de ses informations,
- la correction d'erreur(s) et/ou de lacune(s) dans ses informations,
- la suppression d'informations devenues caduques ou qui ne sont pas à jour.

Il peut aussi effectuer ces modifications par ses propres moyens si cette fonctionnalité existe.

Dans le cadre de l'article relatif au fonctionnement du Réseau SIT34/SITI, sur demande du Fournisseur d'informations et dans les meilleurs délais, les Membres du Réseau SIT34/SITI s'engagent à corriger les erreurs, lacunes et/ou informations non satisfaisantes.

## VIII. DROITS ET ENGAGEMENT DU FOURNISSEUR D'INFORMATIONS

### a. Droits du Fournisseur d'informations

À tout moment, le Fournisseur d'informations peut demander à son Office de Tourisme de procéder:

- la mise à jour de ses informations,
- la correction d'erreur(s) et/ou de lacune(s) dans ses informations,
- la suppression d'informations qui sont devenues caduques ou qui ne sont pas à jour.

Il peut aussi effectuer ces modifications par ses propres moyens si cette fonctionnalité existe.

Le Fournisseur d'informations peut demander que ses informations ne soient pas diffusées : sur tous supports édités par les OT, HERAULT TOURISME et le CRT, sur tous supports de partenaires diffuseurs.

Les sites internet des membres du Réseau SIT34/SITI contenant des informations issues du SIT34/SITI sont susceptibles de contenir des avis émanant directement d'utilisateurs desdits sites. Le Fournisseur d'informations est, de ce fait, en droit de demander au propriétaire du site collecteur de tels avis à être assisté pour savoir comment répondre à un avis.

Pour son propre site, le Fournisseur d'informations est autorisé à réutiliser des informations issues du SIT34/SITI sous forme de widgets *via* son extranet professionnel. Pour ce faire, il peut demander une assistance auprès de son Office de Tourisme.

À tout moment, tout Fournisseur d'informations est en droit de demander à son Office de Tourisme de vérifier le contenu et/ou la mise en forme des informations qui le concerne dans le SIT34/SITI.

Tout Fournisseur d'informations qui souhaite des adaptations en fonction de ses besoins et/ou nécessités est invité à s'adresser à son Office de Tourisme.

### b. Engagements du Fournisseur d'informations

Le Fournisseur d'informations garantit au Réseau SIT34/SITI et à L'Office de Tourisme qu'il accomplit ses activités en respect des lois, règles et autorisations qui lui sont nécessaires. Le Réseau SIT34/SITI autant que l'Office de Tourisme ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de tout manquement du Fournisseur d'informations.

### c. Conditions d'accès et d'ouverture des activités

Le Fournisseur d'informations doit fournir les conditions d'accès et les jours et horaires d'ouverture liés à ses activités corrects et à jour.

### d. Intégration des éléments

Au titre des informations fournies, le Fournisseur d'informations peut transmettre des textes, des photographies, des vidéos, des graphiques, des chiffres, des logos, des documents PDF, et toutes autres données pouvant apporter des renseignements dans un but de promotion de ses activités et du tourisme (donner au client envie de venir et toutes les informations pratiques pour le faire).

Pour favoriser l'intégration des informations dans le SIT34/SITI, le Fournisseur d'informations est invité à respecter les règles de saisies qui lui sont communiquées s'il dispose d'un accès direct à cette saisie.

### e. Conformité des éléments

Le Fournisseur d'informations met tout en œuvre pour utiliser des matériels et logiciels exempts de toute solution informatique malveillante. Il en va de même pour la fourniture d'informations et fichiers informatiques.

## IX. DONNÉES DE GÉOLOCALISATION

Les données de géolocalisation présentes dans le SIT34/SITI sont automatiquement générées à partir d'outils informatiques mis à disposition par GoogleMaps<sup>TM</sup>. À ce titre, le Réseau SIT34/SITI ne peut être tenu responsable de toute approximation ou erreur de géolocalisation d'un quelconque lieu.

Le Réseau SIT34/SITI se réserve le droit d'apporter des modifications à toute donnée de géolocalisation relative à tout Fournisseur d'informations.

Le Fournisseur d'informations est en droit de demander des modifications de données de géolocalisation à son Office de Tourisme.

## X. DROITS DE PROPRIÉTÉ

Toutes les informations et tous les éléments transmis par chaque Fournisseur d'informations sont et restent sa propriété pleine, entière et exclusive.

Au profit du Réseau SIT34/SITI, de ses Membres et ses partenaires, le Fournisseur d'informations accorde, à titre gracieux, une autorisation d'utilisation et de réutilisation desdites informations et desdits éléments.

Ces droits sont accordés pour tous types d'exploitation, sur tous types de supports, pour le monde entier et pour toute la durée légale de protection des droits de propriété. Cela concerne notamment les droits de reproduction, de représentation, de destination et de réutilisation desdites informations et desdits éléments.

Au titre du droit au nom du Fournisseur d'informations, lors de toute utilisation ou réutilisation d'œuvre de l'esprit, les Membres du Réseau s'obligent à indiquer les noms du propriétaire de ladite œuvre, à condition de disposer de tels renseignements.

En cas d'oubli, le Fournisseur d'informations est en droit d'exiger le respect de son droit au nom. Ceci vaut également en cas d'erreur ou d'inexactitude.

Dans l'intérêt du Fournisseur d'informations autant que pour des besoins techniques et/ou de mise en forme, le Fournisseur d'informations autorise les Membres du Réseau SIT34/SITI à effectuer des modifications autant que des améliorations sur toute œuvre de l'esprit qu'il a implémentée au sein du SIT34/SITI.

## XI. CONDITIONS DE MISE À DISPOSITION DES INFORMATIONS INSÉRÉES DANS LE SIT34/SITI

Chaque fournisseur d'informations accepte que tous les éléments objets de propriété intellectuelle, qu'il a fournis et qui sont intégrés au SIT34/SITI soient mis à disposition sous licence libre *Creative Commons By- NC-ND 4.0*. Les conditions juridiques applicables à cette licence sont accessibles ici :

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

Les licences libres *Creative Commons* permettent notamment d'éviter la procédure de demandes d'autorisation préalables pour la réutilisation, totale ou partielle, des informations insérées dans le SIT34/SITI.

La licence *Creative Commons By-NC-ND 4.0* oblige les ré-utilisateurs à respecter les options suivantes :

**By**(*Paternité*) : indication du nom du propriétaire de la création ;

**NC** (*Pas d'Utilisation Commerciale*) : interdiction d'usage à des fins commerciales de la création ;

**ND** (*Pas de modifications*) : interdiction d'apporter des modifications à la création.

## XII. UTILISATION DES INFORMATIONS INSÉRÉES DANS LE SIT34/SITI À DES FINS STATISTIQUES ET D'OBSERVATION

Les institutionnels du tourisme dans l'Hérault réalisent régulièrement des enquêtes à des fins statistiques et d'observation. Les Fournisseurs d'informations peuvent bénéficier sur demande des résultats de ces enquêtes. À ce titre, ils sont fortement invités à y répondre pour améliorer la connaissance de leurs clientèles et mieux adapter leurs offres en conséquence.

## XIII. Divers

### a. Modification des CGU

Seul le Comité de pilotage SIT34/SITI est en droit de modifier les CGU.

Les CGU sont susceptibles d'être modifiées à tout moment, notamment en cas d'évolutions techniques, légales ou jurisprudentielles ou lors de la mise en place de nouveaux services. Le Fournisseur d'informations est donc invité à consulter régulièrement la dernière version mise à jour des CGU.

Au jour de leur mise en ligne, les CGU modifiées sont applicables à toute personne qui accède au SIT34/SITI.

### b. Litiges

Tout conflit ou litige susceptible d'apparaître quant à l'interprétation et/ou l'application des CGU qui ne peut être résolu par voie amiable est obligatoirement et automatiquement soumis à la compétence du Tribunal de commerce de Montpellier.

### c. Nullité

Si l'une quelconque des stipulations des CGU est déclarée nulle ou non-écrite, les autres conservent toute leur efficacité et leur portée. À ce titre, le Comité de Pilotage SIT34/SITI se réserve le droit d'apporter des modifications à toute stipulation des CGU déclarée nulle ou non-écrite.

### d. Droit applicable

Les CGU sont soumises au droit français, seul droit applicable en la matière. Les CGU sont rédigées en français, seule langue applicable en la matière. Toute traduction des CGU ne peut avoir qu'un caractère informatif.



## Acceptation des Conditions Générales d'Utilisation (CGU), applicables aux Fournisseurs d'Informations.

### IDENTIFICATION DU FOURNISSEUR D'INFORMATIONS

Je soussigné

M. / Mme : Nom [\_\_\_\_\_], Prénom [\_\_\_\_\_]

Demeurant [\_\_\_\_\_]

[\_\_\_\_\_]

Personne morale : Dénomination [\_\_\_\_\_]

Nature juridique : [\_\_\_\_\_]

Dont le siège social est situé [\_\_\_\_\_]

immatriculé au RCS de [\_\_\_\_\_] sous le n° [\_\_\_\_\_]

- Certifie avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation (CGU), applicables aux Fournisseurs d'Informations, telles que présentées dans le document de l'Office de Tourisme de Sète.
- Accepte, en tant que Fournisseur d'informations, ces conditions dans leur intégralité.

Le :

A :

Signature :

**NB- Toutes les pages de ce document doivent être paraphées.**